

Information à la population – Mise en place d'un essai de circulation en sens unique Rue du Faubourg et Grande Rue

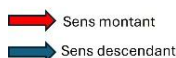
Les travaux réalisés ces dernières semaines au niveau du Jougne ont entraîné une dégradation de la chaussée et du trottoir au niveau de la Rue du Faubourg, nous contraignant à la fermer temporairement afin de garantir la sécurité de tous.

Les travaux de réfection étant désormais achevés, cette voie peut à nouveau être ouverte à la circulation. Toutefois, les contraintes liées au chantier imposent la mise en place d'une circulation alternée sur la zone concernée.

Afin d'éviter les difficultés de circulation que pourrait générer cet alternat, mais également dans le but d'améliorer durablement la sécurité sur l'ensemble de l'axe allant de la Rue du Faubourg jusqu'au carrefour de la Fontaine, la municipalité a décidé de mettre en place, à titre expérimental, une circulation à sens unique.

A partir du mercredi 24/06/2026 (sous réserve de pleine exécution des travaux), la circulation sera donc autorisée uniquement dans le sens descendant, depuis la parapharmacie en direction de la Grande Rue et du carrefour Grande Rue – Rue du Baland.

Les véhicules souhaitant rejoindre la partie haute du village seront invités à emprunter la route nationale (RN57) puis à réintégrer le village par le rond-point.

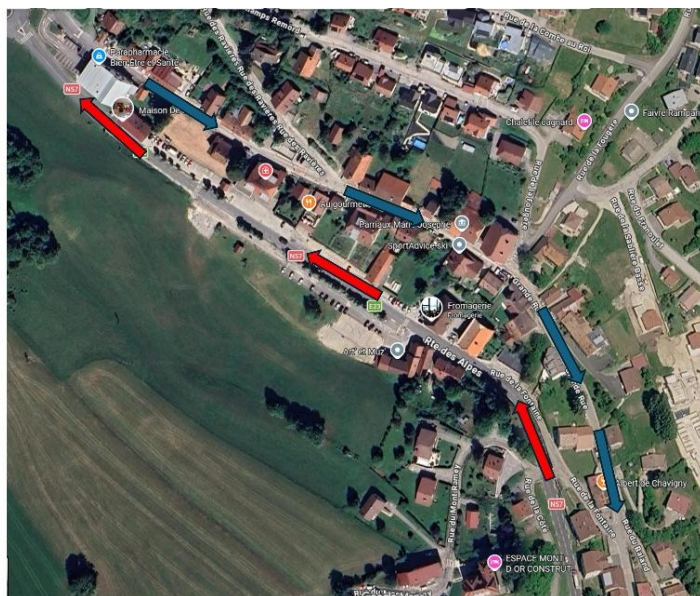


Par ailleurs, afin de renforcer la sécurité de tous les usagers et de réduire la vitesse des véhicules sur cet axe, plusieurs panneaux STOP seront installés aux principales intersections.

Nous sommes conscients que ces changements modifieront certaines habitudes de déplacement. Toutefois, cette expérimentation répond à un objectif prioritaire : améliorer la sécurité des riverains, des piétons, des cyclistes et des automobilistes, tout en fluidifiant la circulation dans un secteur particulièrement contraint. L'objectif à terme serait de créer un vrai cheminement piétonnier sécurisé sur cet axe.

Cette phase de test sera évaluée dans quelques mois. Les observations recueillies et les retours des habitants permettront d'en mesurer l'efficacité et de déterminer les suites à lui donner.

Nous remercions chacun pour sa compréhension et sa contribution à cette démarche engagée dans l'intérêt de tous.



La Municipalité